Zoom sur les commerces...

Ecole de conduite Saint-Louis
(10, rue Saint louis)

Soizic Le Menach conduit de nombreux projets avec son auto-école !

Après dix ans d'activités à Nevers, Soizic Le Menach se lance un nouveau défi en proposant une école de conduite à Fourchambault. Après quelques travaux d'aménagement, «l'école de conduite Saint-Louis» ouvrira ses portes le 3 juillet prochain.

Monitrice depuis 2005 à Sens, Cosne ou Nevers, Soizic Le Menach a toujours été passionnée par la conduite et le côté «enseignement» du métier. Elle apprécie d'autant plus la communication avec les élèves qui est essentielle et la formation personnalisée qu'elle dispense.

L'école formera au permis voiture uniquement (traditionnel ou via la conduite accompagnée) avec, pour objectif premier, de mettre à l'aise les élèves vis-à-vis de la conduite.

Un projet futur ?

La monitrice envisage d'ici 1 ou 2 ans, de proposer des formations sur boîte automatique.

Pour le reste... souhaitons-lui que tout roule !

Horaires d'ouverture

Accueil ou code :
du lundi au vendredi, de 16h à 18h
Conduite : du lundi au vendredi, de 8h à 16h
Samedi (ouverture possible suivant la demande)
Fermé le dimanche

Tél. : 06 58 47 39 67

Nouveau CERFA Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeport

Afin d'améliorer notre service de proximité, **la commune tient à votre disposition les nouveaux CERFA pour les demandes de Carte Nationale d'Identité et/ou de passeport.**

Vous pouvez retirer ce document à l'accueil de la mairie.

Le dépôt du dossier se fait toujours dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes (Nevers, Varennes-Vauzelles, Pougues-les-Eaux, ...). Nous vous rappelons que la pré-demande sur le site ANTS est à prioriser et vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier https://passeport.ants.gouv.fr

Informations complémentaires : 03 86 90 99 07

Mise à jour de la liste électorale

Vous avez changé d'adresse dans la commune ?
Votre numéro de bâtiment et/ou de numéro d'appartement a changé ?
Votre rue a changé de dénomination ?

Signalez votre changement de situation auprès du service élection de la commune.

Hommages à...

Roland Jouanin : un abbé au grand coeur

L'abbé Roland Jouanin est décédé le 9 mai 2023, à l'âge de 75 ans. Né le 19 janvier 1948 à Château-Chinon, Roland Jouanin a été ordonné prêtre en 1980 dans sa ville de naissance. Il a exercé son sacerdoce dans plusieurs paroisses du département.

Il a ainsi été vicaire en l'église Sainte-Bernadette du Banlay pendant douze ans, puis à celle de Saint-Lazare, en Mouësse, jusqu'en 2002, année de son arrivée dans les paroisses de Guérigny et Prémery.

Douze ans plus tard, il a rejoint un autre secteur dans l'agglomération de Nevers. En 2019, il a quitté les paroissiens, de Fourchambault, Garchizy, Marzy et Pougues-les-Eaux avant une nouvelle affectation, à Guérigny.

Son engagement était accompagné d'une passion pour le football. De 1970 à 1980, il a été gardien de but de l'équipe du foyer rural de Saint-Péreuse.

Prêtre ouvrier, homme de générosité, proche de ses paroissiens et de tous les gens, il transmettait des valeurs de tolérance et de partage. L'abbé Roland Jouanin a marqué tous ceux qui l'ont côtoyé par sa simplicité, son humilité, son dévouement et sa gentillesse.

Christian Saint Léandre : une personnalité locale touchante, humble et bienveillante

A 70 ans, Christian Saint Léandre est parti subitement, laissant sa famille et ses nombreux amis dans un profond désarroi.

Cuisinier de profession, il a exercé son métier à la ville de Nevers à partir de 1975 où il a apporté son expérience et ses compétences lors de la création de la Cuisine des Césars.

Membre actif du Centre Social de Fourchambault, il aimait partager son amour pour la cuisine qu'il a enseignée, avec pédagogie, au sein du groupe «Cuisinons ensemble».

Pendant le festival «Tant de Paroles», il dirigeait une équipe et régalait les papilles des artistes, des organisateurs et des bénévoles, tous unanimes devant la qualité des plats proposés.

Bénévole également à plusieurs reprises sur le festival de Parigny-les-Vaux et passionné de rugby, de pêche, de bricolage et de voyages, Christian Saint Léandre s'est distingué, en toute humilité, par sa bienveillance, sa patience, son humour et sa bonne humeur.

Expressions politiques

Groupe « Efficaces et solidaires pour Fourchambault » (DVG)

Depuis des mois, le gouvernement et sa majorité ont fait les choix du mépris du dialogue social et du rôle des parlementaires, quand bien même ces derniers ne brillèrent pas toujours de pertinence dans leurs discours, ni dans leurs attitudes et comportements dans l'hémicycle. Des attitudes qui ont décrédibilisé des positionnements de contre-pouvoir et de justice sociale qui avaient pourtant du sens. Au moment où sont écrites ces lignes, se prépare la « réforme du travail », avec en point d'orgue la dénonciation du RSA, la stigmatisation des allocataires qui seraient responsables de leur propre situation. Au-delà de quelques fraudeurs effectifs, ces ministres savent-ils que près de 30% des ayant droits ne demandent pas le RSA ? A coup sûr cela n'est pas réfléchi. Il est bien plus facile de trouver des boucs émissaires dans le RSA, de façon populiste et séduisante que de prendre des mesures effectives en faveur de l'emploi et de travailler..., travailler à faire du travail une valeur de vie où chacun peut être dignement reconnu et rémunéré.

C'est annoncé depuis maintenant plus de cinq ans. La prochaine crise sera celle du logement. Aura-t-on droit de nouveau à des réponses mineures à une crise majeure pourtant annoncée ? Travail encore… Il serait plus que temps que l'Etat et certains élus qui ont des prétentions... réfléchissent au sort fait aux collectivités locales, aux départements, aux mairies, dont les contraintes financières imposées s'ajoutent aux effets des multiples crises vécues depuis maintenant quatre ans. L'exercice de gestion d'une collectivité devient celui d'un équilibriste.

A mi-mandat, les démissions d'élus s'accumulent. Du jamais vu : en avril 2023, 1293 maires avaient démissionné à l'échelon national. Des chiffres publiés par l'Etat lui-même… Alors on fait quoi ? On laisse la place à ceux qui en rêvent sans savoir ni comprendre de quoi il retourne, trop accaparés par des envies de pouvoir !

Décidément, que de questions… trop de questions et de retards en tous domaines. Qui commande tout cela ? …

Vos élus « Efficaces et solidaires pour Fourchambault », majorité municipale (DVG)

Groupe « Fourchambault, c'est vous ! »

L'OBSTINATION DU PRESIDENT MACRON FACE A LA REALITE

Le Président de la République, s'adressant aux Français, s'est donné cent jours pour apaiser leur colère, une colère immense, et pour cause : sa réforme des retraites, élaborée sans négociation avec les partenaires sociaux ni dialogue avec les forces politiques, a été promulguée sans vote des représentants du peuple, promulguée en dépit de l'opposition massive des salariés du privé et du public, des retraités, des jeunes, de la France dans sa diversité.

Depuis le premier jour de mobilisation, cette France s'est élevée contre le recul du départ à la retraite et pour revendiquer le droit de vivre dignement à tout âge, insurgée contre l'application de l'article 47-1, de l'article 44, alinéa 3, de l'article 49, alinéa 3, de la constitution, contre toutes les manœuvres visant à imposer cette réforme ; elle a espéré un référendum. Cela fait quatre mois qu'elle exprime sa soif de justice sociale, de respect !

La population a manifesté son profond rejet de cette réforme, le pouvoir espérait un affaiblissement et Macron avait feint de croire la page tournée en annonçant l'apaisement de ses cent jours, non ce n'est pas fini, la motivation, la détermination reste intacte.

Le Président de la République s'est une fois de plus obstiné dans le déni de cette réalité, dans la droite ligne des propos tenus par divers membres du gouvernement, il a osé déclarer que cette France mobilisée n'était pas la France ! Les cent jours ne seront que provocations. De grâce arrêtez-vous là : cessez de piétiner le peuple et ses représentants, de faire croire que l'extrême droite constituerait la seule opposition respectable, de diaboliser vos adversaires !

Les forces de gauche et écologistes ont une responsabilité importante : celle de poursuivre ce combat en restant unis, à l'image de l'intersyndicale.

A l'heure où nous écrivons ces lignes en ce début Juin, une 14ème journée d'action aura eu lieu, suivie d'une proposition de loi déposée par le groupe LIOT visant à abroger cette réforme des retraites ; la lutte continue avec un seul objectif, que cette réforme n'ait plus aucun fondement législatif. Nous sommes déterminés à nous faire entendre jusqu'au retrait de cette réforme injuste, injustifiée et autoritaire.

Vos élus du groupe « Fourchambault, c'est vous »
Michel Jollin, Annie Champonnier, Cédric Pruvot

Groupe « Unis pour Fourchambault ! » (RN)

LUMIERES SUR FOURCHAMBAULT

Vous avez dû constater, que nos lampadaires s'allume le jour et s'éteignent la nuit ?
Un gros problème de sécurités dans nos rues.
Attentions aux vols, vélo, tondeuse, des racailles ont été vues et ont fui après intervention de plusieurs riverains.

Suite à l'adoption forcée de la réforme des retraites, les députés indépendants du groupe LIOT ont déposé une proposition de loi pour permettre à l'Assemblée nationale de voter (enfin) et d'abolir cette sinistre réforme. Tout au long de l'année, les cadres et élus du Rassemblement National n'ont cessé de marteler que notre mouvement utiliserait tous les moyens parlementaires pour empêcher une réforme antisociale et largement rejetée par les Français. C'est pourquoi nos députés ont soutenu cette initiative, portée par un autre groupe politique. Ce matin, alors que cette proposition était examinée en commission des Affaires sociales à l'Assemblée, les macronistes ont fait alliance avec les députés LR pour obtenir une majorité et rejeter le texte abrogeant la réforme des retraites. Les Républicains ont ainsi remplacé certains de leurs députés favorables à la proposition LIOT par des députés Macron-compatibles, partisans de cette réforme injuste.
En votant pour un amendement de suppression, les LR ont une fois de plus soutenu le gouvernement, faisant preuve de mépris envers le débat politique et la volonté du peuple.
Lorsque nous accèderons aux responsabilités, nous nous efforcerons de redonner la parole au peuple et de respecter sa volonté. Après des années de mépris, les Français pourront enfin compter sur des dirigeants qui les écoutent et les respectent.

AIDE MEDICALE D'ETAT

Alors qu'un Français sur deux peines à se soigner, le gouvernement a déversé l'an passé pas moins de 1,2 milliard d'euros pour l'Aide Médicale d'État. l'AME couvre 100% des frais médicaux et hospitaliers des étrangers en situation irrégulière présents sur le territoire national depuis au moins trois mois, le tout, bien évidemment, aux frais du contribuable français. Ouvré les yeux, rejoignez-nous.

Vos élus du Rassemblement National Anaïs Lyon et Stéphane Somazzi

FOURCHAMBAULT
Dynamique de Loire

Sommaire

1 • Edito
• Cet été aux accueils de loisirs : du rire , du divertissement, de la détente,...
2 • Budget 2023... raisonné et raisonnable
• Les règles du bien vivre entre voisins
• Sécurité : la commune renforce et déploie une nouvelle stratégie
• Les réunions de quartiers
3 • Travaux
• Ça va mieux en l'écrivant...
• Les écoles primaires publiques de Fourchambault vont fusionner
4 • Zoom sur les commerces...
• Nouveau CERFA carte d'identité et passeport
• Mise à jour de la liste électorale
• Hommages à... Roland Jouanin et Christian Saint Léandre

Bulletin d'informations

Juin 2023

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans une période où l'horizon est celui des incertitudes économiques, sociales, voire démocratiques, le maire que je suis redit haut et fort qu'une des responsabilités des politiques est de dessiner des perspectives à minima sécurisantes, autant que possible rassurantes, a fortiori pour les plus vulnérables et fragiles de nos habitants, sans oublier ceux des classes dites moyennes, lesquelles au fil du temps et des crises diverses, font à leur tour l'apprentissage de certaines formes de précarité. C'est pourquoi à deux reprises déjà, la municipalité a réalimenté financièrement son CCAS. C'est pourquoi aussi, les subventions aux associations ont été maintenues. Le prix d'achat des repas à la Cuisine des Saveurs a significativement augmenté, tributaire qu'il est de l'envol mondial du coût des matières premières de base (légumes, poisson, viande, électricité,...). La commune, responsable dans ses décisions, a choisi de supporter, au maximum, cette augmentation, en lieu et place des familles concernées par la restauration scolaire. Autant d'actes concrets qui, parmi d'autres, sont destinés à faciliter la vie quotidienne de chacun avec pour point d'orgue et malgré les difficultés, la décision récente de ne pas augmenter la part communale des impôts de la taxe foncière pour 2023.

Tournée vers l'avenir proche ou lointain, l'équipe municipale est en mesure de vous informer que, probablement en septembre, les premiers travaux de réhabilitation du quartier de la Brasserie commenceront. Préalablement, ils auront été précédés par les travaux de stationnement de la rue Roquebeau. Tournée vers l'avenir, oui, car tous les travaux qui sont annoncés depuis maintenant deux ans auront pour caractéristique forte de répondre aux enjeux climatiques d'aujourd'hui déjà, mais aussi de forts impacts positifs sur ceux à venir et la vie des générations futures. La gestion des eaux pluviales, les plantations et espaces de verdure adaptés aux évolutions climatiques prennent une place importante dans ces travaux.

L'été est arrivé et la menace caniculaire se précise. Attention à la gestion de l'eau, ce bien commun qu'il nous faut à tout prix économiser au quotidien. Attention aussi aux tentations de baignade dans une Loire au plus bas niveau. A certains endroits mieux alimentés et attirants, elle pourrait comme chaque année punir dramatiquement les plus inconscients.

Familles fourchambaultaises, n'oubliez pas les projets d'activités, pour petits et grands, que vous ont concoctés les accueils de loisirs et leurs remarquables équipes d'animation. N'oubliez pas non plus les rencontres sportives, les activités du Centre Social et ses services. Profitez de votre ville, et au-delà de quelques inévitables défauts, profitez d'une qualité de vie fourchambaultaise dont beaucoup de nouveaux arrivants ne tarissent pas d'éloges.

Les premières réunions de quartier nous ont déjà rapprochés. J'attache une importance particulière à ces temps de proximité relationnelle. Ne les manquez pas !

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un été gai, joyeux, rempli d'activités et en toute prudence.

Votre maire, à vos côtés, Alain Herteloup

Cet été aux accueils de loisirs : du rire, du divertissement, de la détente,...

Retrouvez la vidéo «vacances» de vos enfants sur :

www.ville-fourchambault.fr — Commune de Fourchambault

Le CCAS de la mairie de Fourchambault et les directrices des accueils de loisirs : Sylvia, Ludivine et Diane, assistées de leurs équipes, préparent avec enthousiasme et investissement les prochaines vacances estivales.

Les enfants pourront s'amuser, rire, se divertir, se détendre,... mais surtout passer des vacances ludiques et enrichissantes. Pour cela, des projets d'activités, des sorties thématiques pour les plus petits comme pour les plus grands.

La «Petite Passerelle» (2,5/4 ans), ouverte du 10 juillet au 4 août :
des activités manuelles, des ateliers sportifs, des sorties pique-nique et des échanges avec les Pitchounes.

Les « Pitchounes » (4/6 ans) et les « Ricochets » (6/12 ans), ouverts du 10 juillet au 31 août :
sorties piscine en intérieur et extérieur, veillées, activités manuelles et sportives, médiathèque, ludothèque et pour la première fois depuis longtemps, un mini séjour pour les enfants de 9 à 12 ans à Baye sous tentes équipées (du mardi 1er au jeudi 3 août 2023).

Renseignements auprès de Jean-Philippe Baron, responsable du péri et extra-scolaire, en mairie ou au 03 86 90 99 90.

• Une partie de l'équipe d'animation prête à accueillir vos enfants...

• ... et les jeunes enthousiastes sont dans les starting-blocks.

Hôtel de Ville - 59, rue Gambetta - B.P.50 252 - 58 642 Fourchambault Cédex - Tél. : 03.86.90.99.07
Mail : accueil. administration@mairie-fourchambault.fr - Site Internet : www.ville-fourchambault.fr
Facebook : www.facebook.com/communeFourchambault

Directeur de la publication : Alain Herteloup - Co-direction : Jean-Louis Michot
Rédaction/reportage : commission communication - Rédaction/reportage/conception & réalisation graphique : Laetitia Dantas et Siloé Mialon
Crédits photos : ville de Fourchambault - Impression : Inore Groupe Impression
Tirage à 2 900 exemplaires - Dépôt légal juin 2023

Dynamique de Loire

BUDGET 2023... ...raisonné et raisonnable

qui permet de maintenir un bon niveau d'investissement...

Un suivi drastique des dépenses d'énergie

Important programme de pose de luminaires LED et programmateurs de chauffage dans divers bâtiments

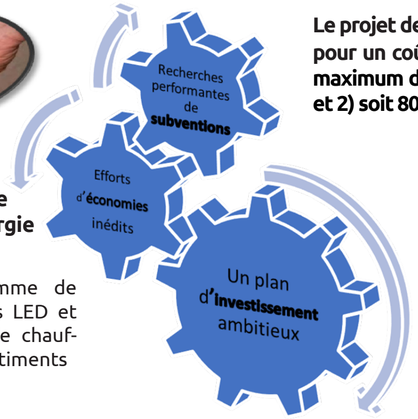

Le projet de revitalisation du quartier de la Brasserie pour un coût total de 1 777 400 €, aura atteint son maximum de taux de subventionnement (tranches 1 et 2) soit 80% : 1 400 000 €.

● Rénovation habitats des Quartiers	150 937 €
● Aménagement rue Roquebeau	100 000 €
● Acquisition patrimoine insalubre	64 173 €
● Programme économie d'énergie	30 000 €
● Enfouissement réseaux	50 175 €
● Poursuite programme réseau de chaleur	48 600 €
● Vidéo protection	21 000 €
● Cimetière - reprise de concessions	26 700 €

Une situation maîtrisée et une période encore favorable, propice à l'emprunt pour poursuivre les projets

Fonctionnement : 5 667 360 € **Investissement : 3 488 995 €**

... et une gestion rigoureuse pour conserver un budget qui se veut protecteur pour les habitants, les associations. Un budget également marqué par l'accentuation des mises en oeuvre des moyens de sécurité : vidéo protection, police intercommunale.

La municipalité a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers.

Les réunions de quartier

Participez à la vie de votre quartier !

Véritable **lien de proximité entre le maire, les élus et les habitants,** ces temps privilégiés de rencontre et d'échanges reviennent dès le mois de juin.

Qu'est-ce qu'une réunion de quartier ?

Les réunions de quartier sont des temps favorisant l'écoute, le partage les échanges et les explications constructives avec la population visant plusieurs objectifs :

- aborder la vie de chaque quartier autour de différentes thématiques de la vie quotidienne : le cadre de vie, la sécurité, la circulation, l'environnement, la propreté et l'entretien des espaces communs, les équipements publics, les animations,...
- améliorer votre quotidien et votre cadre de vie
- entretenir un lien de proximité entre la mairie et les habitants
- aller vers une vision partagée de l'avenir des quartiers

Où et quand ont eu ou auront lieu les réunions de quartier ?

7 juin, 18h, quartier de la Garenne (au pied de la passerelle)
22 juin, 18h, quartier de la Fonderie
(place de l'église Saint-Gabriel)
29 juin, 18h, quartier Zac du Vieux Moulin et Hôtel de Ville, Maison du Peuple
5 juillet, 18h, quartier du Magny *(impasse des 24-28 Chemin du Magny)*.

Comment serai-je informé ?

Chaque habitant reçoit une information (sous forme de flyer) dans sa boîte aux lettres lui indiquant le jour, l'heure et le lieu de la réunion. Celle-ci est également consultable sur le site internet de la commune (www.ville-fourchambault.fr) et sur la page Facebook de la ville (Commune de Fourchambault).

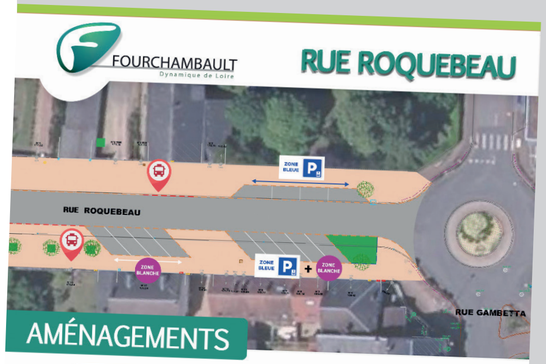

durée des travaux : 1 mois à compter de mi-juin 2023

ACTIONS

- Réfection des trottoirs et de la voirie
- Création de places de stationnement
- Déplacement des abribus

Route barrée
Stationnement interdit
(l'accès aux propriétés sera maintenu).

MESURES A PRENDRE

Nous vous invitons à stationner en dehors du périmètre d'intervention durant ce chantier.
Consciente de la gêne occasionnée, la municipalité remercie les riverains concernés pour leur compréhension.

Les travaux sont actuellement réalisés par l'entreprise Guinot.

Coût : 86 320 € TTC
Subvention : 20 000 € TTC DCE 2023
Dotation Cantonale d'Equipement (Conseil Départemental de la Nièvre)

Economie d'énergie
remplacement des luminaires énergivores et raccordement du gymnase au réseau chaleur

Tous les bâtiments communaux équipés en LED

Dans un souci constant d'économie d'énergie, les agents des services techniques continuent de remplacer les luminaires énergivores par des LED basse consommation au sein de divers bâtiments communaux (gymnase, salle polyvalente,dojo, cité technique,...)
Coût : 30 000 TTC

Le gymnase municipal : un bâtiment supplémentaire raccordé au réseau de chaleur

Le gymnase municipal Georges Gourin sera raccordé au réseau de chaleur, supprimant ainsi la chaudière gaz particulièrement énergivore.
Coût : 42 600 € TTC

Tous ces efforts cumulés (diminution de l'éclairage public,...) permettront de faire des économie financières non négligeables.
Pour rappel : il est possible parfois que l'éclairage public soit allumé en journée car le SIEEEN fait des tests ou des réparations sur ce réseau.

Préservation de notre patrimoine
consolidation de la cheminée de la ZAC du Vieux Moulin

C'est un élément du patrimoine fourchambaultais et un symbole du passé industriel de la ville qui a, depuis peu, retrouvé une seconde jeunesse.

Les travaux de consolidation ont été effectués par l'entreprise de maçonnerie « Marciniak ».
Coût : 26 000 € TTC
Subvention demandée : 20 000 € TTC DCE 2023
Dotation Cantonale d'Equipement (Conseil Départemental de la Nièvre)

Les règles du bien vivre entre voisins

Bruit de pas, travaux de bricolage, musique, radio, chaîne hi-fi, aboiements... Lorsqu'elles deviennent trop pesantes, voire excessives, les nuisances provoquées par les voisins constituent un trouble de voisinage qui peut être sanctionné.

En dehors des bruits provenant d'activités relevant d'une règlementation spécifique (infrastructures de transports, aéronefs, activités de défense nationale, ouvrages de réseaux publics et privés de distribution d'énergie, installations classées pour la protection de l'environnement, etc), tout bruit (causé sans nécessité ou par manque de précaution) portant atteinte à la tranquillité ou la santé de ses voisins est interdit, **de jour** comme **de nuit**.

Nuisances sonores - Chez soi

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage effectués avec des outils ou appareils bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie,...) sont autorisés *(arrêté préfectoral 2007-P2817 du 21 mai 2007)* :

- **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
- **les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 18h30**
- **les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.**

Interdiction de brûler ses déchets

Il est interdit de brûler dans les jardins, cours ou terrains attenant aux habitations, des déchets de quelque nature qu'ils soient (déchets verts, ...). Vous devez les apporter à la déchèterie rue du Pré-Poitiers à Nevers.

Déchet canin

Les crottes de chien font partie des nuisances relevées au quotidien. Pour garder les trottoirs propres, pensez à utiliser un sachet plastique lorsque vous sortez votre animal de compagnie.

Des distributeurs de sacs, destinés à recevoir les déchets canins, sont installés en ville.

Ce simple acte de civisme permet à la commune de rester propre et vos voisins vous diront merci **(amende de 135 €)**.

SECURITE :
la commune renforce et déploie une nouvelle stratégie

La police intercommunale

POLICE INTERCOMMUNALE

Pour une période expérimentale d'une durée d'un an, la commune de Fourchambault a conventionné avec Nevers Agglomération pour bénéficier des services de la police intercommunale.

Cette dernière répondra à des besoins de surveillance, de maintien de la tranquilité publique, de prévention de la délinquance sur des jours, des créneaux horaires spécifiques, selon des créneaux adaptables aux nécessités de terrain.

La police intercommnale se déplacera ainsi, à minima, en binôme au sein des différents quartiers de la ville. Elle sera présente à l'occasion des festivités organisées pour le 13 juillet et pour «Fourchambault en fête», les 16 et 17 septembre 2023, au parc du docteur Faucher.

Cette prestation de service fera l'objet d'une évaluation permettant d'ajuster les interventions dont la commune a besoin en matière de sécurité publique.

La vidéo protection étendue

La commune positionnera de nouvelles caméras de vidéoprotection afin d'optimiser la sécurité et ainsi prévenir des atteintes aux personnes et aux biens. Ces dispositifs permettront également de lutter contre les incivilités qui imputent, chaque année, en moyenne, à hauteur de 21 000 €, le budget communal.

Ça va mieux en l'écrivant...

Des voleurs courageux et des encombrants envahissants

Dans le cadre des services à l'enfance, l'accueil de loisirs « les Pitchounes » a été pourvu il y a quelques semaines d'une malle contenant du matériel de jeu (pelles, râteaux, seaux, jeux divers). Dans la semaine du 10 au 14 avril dernier, la malle a été volée ! Seuls des adolescents ou des adultes ont pu hisser la malle et faire franchir le grand portail fermé à ce colis encombrant.
Espérons qu'en l'absence de toute morale, l'utilisation de ces pelles, râteaux et autres jeux et jouets, permettra à ces courageux voleurs de stimuler leur unique neurone et de développer à minima leur intelligence.

Bon à savoir...

Les encombrants doivent être transportés à la déchèterie du Pré-Poitiers (amende de 135 €).

Des nouvelles de notre ophidien préféré...

Chacun se souvient du python découvert rue Verte, dans un carton et lâchement abandonné par ses propriétaires. Recueilli par un vétérinaire, le docteur Audeval, l'animal, un python à lèvres blanches, a été pucé (et surnommé « Léon » par son bienfaiteur...) . La DDETSPP*, le SDIS par son référent aux NAC, l'Office française de la biodiversité, ont été contactés. Grâce au docteur Audeval, un acquéreur qui dispose de toutes les compétences nécessaires a été trouvé pour recueillir le serpent (certificat de capacité pour animal d'espèce non domestique)**
Merci à toutes les instances précitées, au docteur Audeval... et bon vent à Léon !

***DDETSPP : Directions Départementales de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations**
****NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie**

Lutter contre la prolifération des chats errants

La commune a conscience que dans certains quartiers de la commune, les chats errants se reproduisent en nombre. Pour maîtriser ce phénomène, une campagne de stérilisation est en cours d'étude.

Les écoles primaires publiques de Fourchambault vont fusionner

La commune a été sollicitée par les autorités de l'Education Nationale pour effectuer administrativement le regroupement des écoles primaires publiques. Cette fusion a été acceptée après concertation entre les enseignants, le directeur, M. Marmoret et avec l'accord du Conseil municipal.

Entre autre, **elle évitera une fermeture de classe à la rentrée 2023/2024 sur le nouveau groupe scolaire.**

Pour les équipes enseignantes, ce regroupement offrira **une souplesse ainsi qu'une continuité pédagogique**. Pour la ville, **une simplification dans le fonctionnement, avec un seul directeur et donc un seul interlocuteur pour toutes les écoles.**

Le groupe scolaire des écoles de Fourchambault comprendra toujours les 3 sites : le Vieux Moulin, Romain-Rolland et les Chevillettes, soit 5 classes pré-élémentaires, 9 classes élémentaires et une ULIS, pour un effectif prévisionnel de 284 élèves. Les secteurs scolaires sont maintenus, le dialogue entre la mairie et les familles permettant déjà cette année de répondre aux besoins ponctuels tout en maintenant l'équilibre des effectifs.

Le fonctionnement des écoles primaires publiques dépend de deux entités : l'Etat et la commune. L'Education Nationale – l'Etat - , par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), a la charge des enseignements et des programmes, ainsi que l'organisation administrative. La commune a la responsabilité des moyens matériels, locaux et fournitures, tant pédagogiques qu'administratives, mais aussi des personnels intervenant auprès des élèves des classes maternelles, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).